

La Grand-Rue à Rolle sera mise à sens unique

Le «chantier du siècle» débutera lundi 7 octobre. Pendant près de deux ans, la circulation ne se fera plus que dans le sens Genève-Lausanne

Attendu depuis des lustres, le réaménagement de la Grand-Rue de Rolle entrera en travaux lundi prochain. En conséquence, les véhicules venant de Morges devront emprunter un itinéraire de contournement. La circulation sur l'axe du lac ne sera autorisée que dans le sens Genève-Lausanne, et cela jusqu'à la fin de l'été 2015, si tout va bien.

Deux raisons très pratiques ont motivé le choix de dévier la circulation dans ce sens plutôt que dans l'autre. D'abord, les véhicules venant de Morges seront ainsi directement détournés en direction de l'entrée de l'autoroute. D'autre part, le Green bus, qui assure le transport public local, a déjà un itinéraire qui traverse la Grand-Rue dans le sens Genève-Lausanne. Et si ce sens unique est conservé durant toute la durée des travaux, c'est pour éviter de changer les habitudes qu'auront prises les conducteurs.

Les véhicules déviés qui ne voudront pas prendre l'autoroute poursuivront leur chemin par la route de l'Etraz. S'ils veulent rejoindre la route du lac, ils devront redescendre par la route des Quatre-Communes, prendre l'avenue du Jura, puis la route de Gilly. Ils auront la priorité sur tout le trajet, y compris lorsqu'ils déboucheront sur la route de Genève.

Les premiers travaux de réfection de la Grand-Rue auront lieu en profondeur, côté lac, sur les conduites électriques et d'évacuation des eaux. Christian Beyeler, qui va diriger le chantier pour l'entreprise Schopfer et Niggli, assure que tout sera mis en œuvre pour faciliter la vie des riverains, des commerçants et des passants, notamment au niveau des nuisances provoquées par le bruit et la poussière.

De leur côté, les autorités communales s'engagent à informer la population tout au long des travaux. Samedi 11 octobre, à l'occasion du marché hebdomadaire, un stand d'information sera installé au bas de la rue du Temple. Café-croissant puis vin d'honneur offerts. Le syndic, Jean-Noël Goël, donnera le premier coup de pioche à 10 h 30. **Y. M.**